

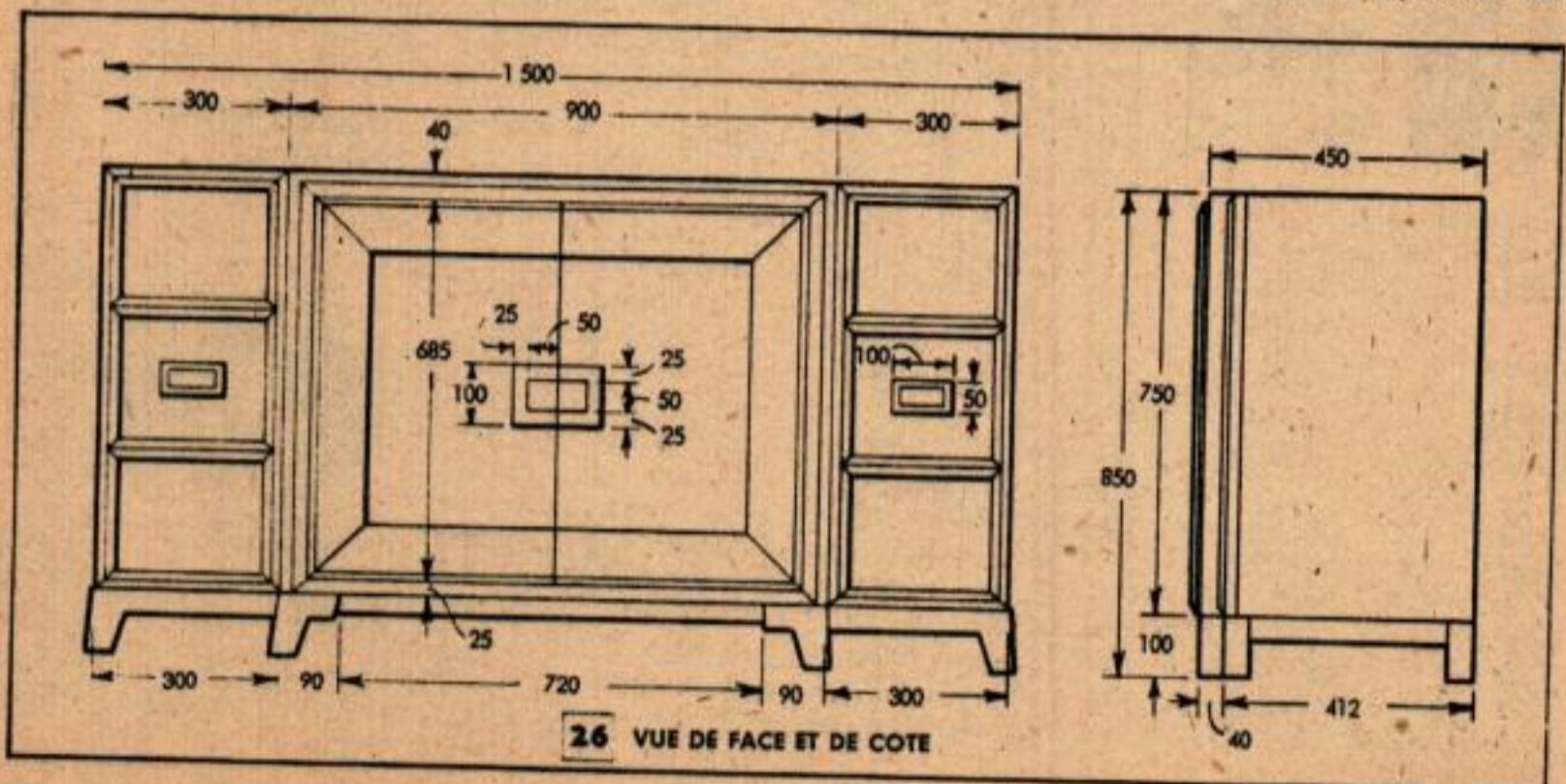
Construisez les Meubles

DE VOTRE SALLE A MANGER

II^e PARTIE

La table et les sièges étant construits comme il a été expliqué dans la première partie de cet article, le moment est venu d'aborder la construction du buffet et

de la desserte. La desserte est des plus facile à faire comme le montre le croquis en perspective de la fig. 28. Les dimensions extérieures de ce meuble sont données sur la fig. 26 et la fig. 27 donne la vue intérieure; ce qui montre la position des charnières et du système de



fermeture par billes à ressort. On y voit également les encoches permettant de mettre les doigts pour ouvrir les tiroirs renfermant l'argenterie.

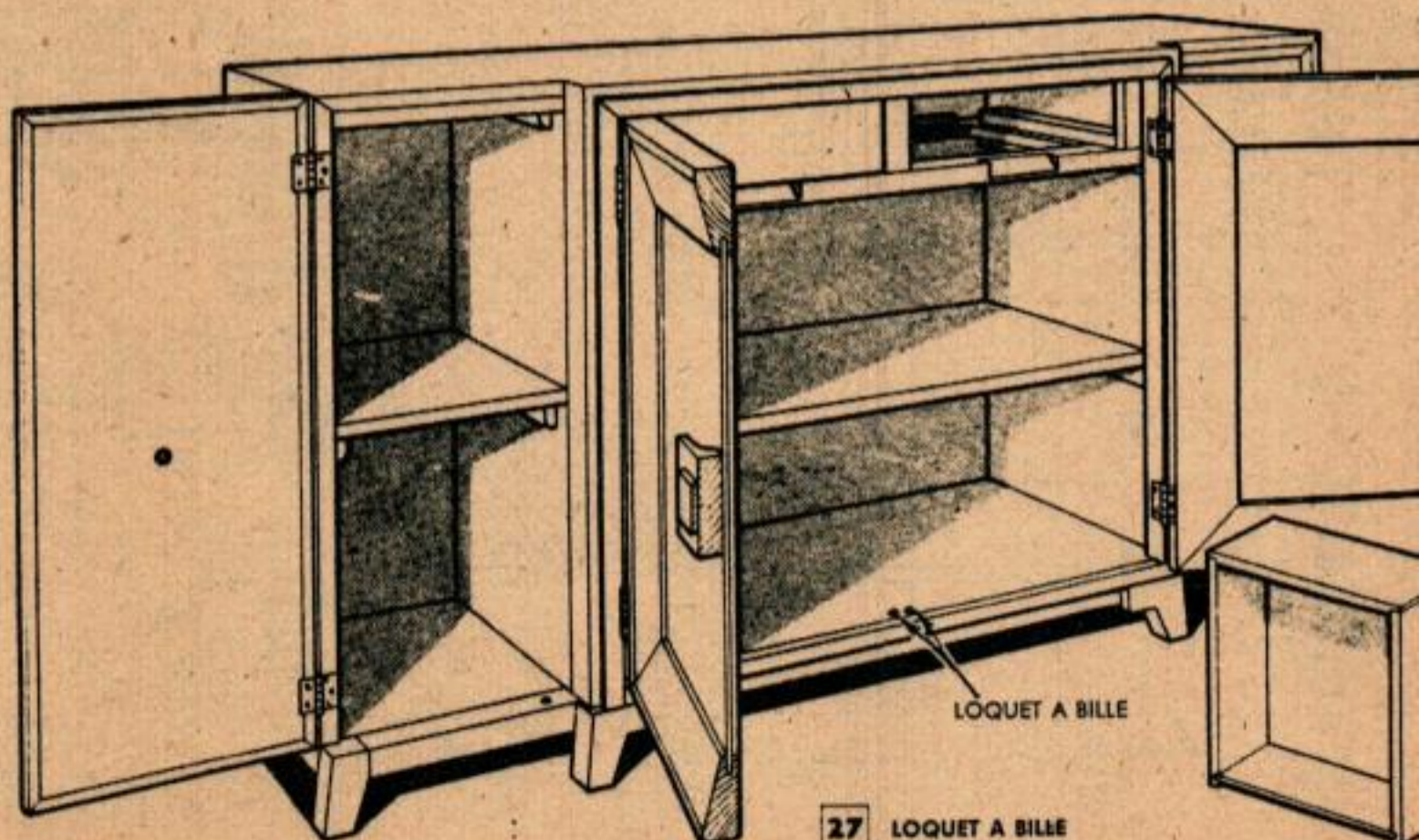
Pour commencer la desserte, faire le châssis inférieur. Les extrémités gauche et droite sont les mêmes et elles sont réunies aux longerons avant et arrière. La section AA (fig. 28) donne les dimensions transversales de ces longerons et montre leur mode d'assemblage. Notez la bande de 20×40 placée sur le bord et qui couvre toute la longueur de la base du meuble, l'assemblage se faisant par chevillage et collage sur les pieds arrière. Il y a six pieds de même forme et de mêmes dimensions, 3 sont pour la droite, et 3 pour la gauche. Tous sont chevillés sur les longerons. On voit que les faces vues des barres d'extrémité sont chanfreinées.

La section DD montre la feuillure pour recevoir le contreplaqué dans les traverses intermédiaires afin de faire le fond du meuble. Les autres traverses sont munies de petits liteaux pour soutenir le contreplaqué. Les pieds centraux avant sont chevillés à 300 mm de l'angle de la desserte. Une bande de 25×32 est vissée sur la partie extrême des traverses, des petits blocs de bois dissimulent les têtes de vis. La section AA montre la construction du longeron arrière avec deux pièces supplémentaires ayant la même longueur et posées contre les traverses intermédiaires.

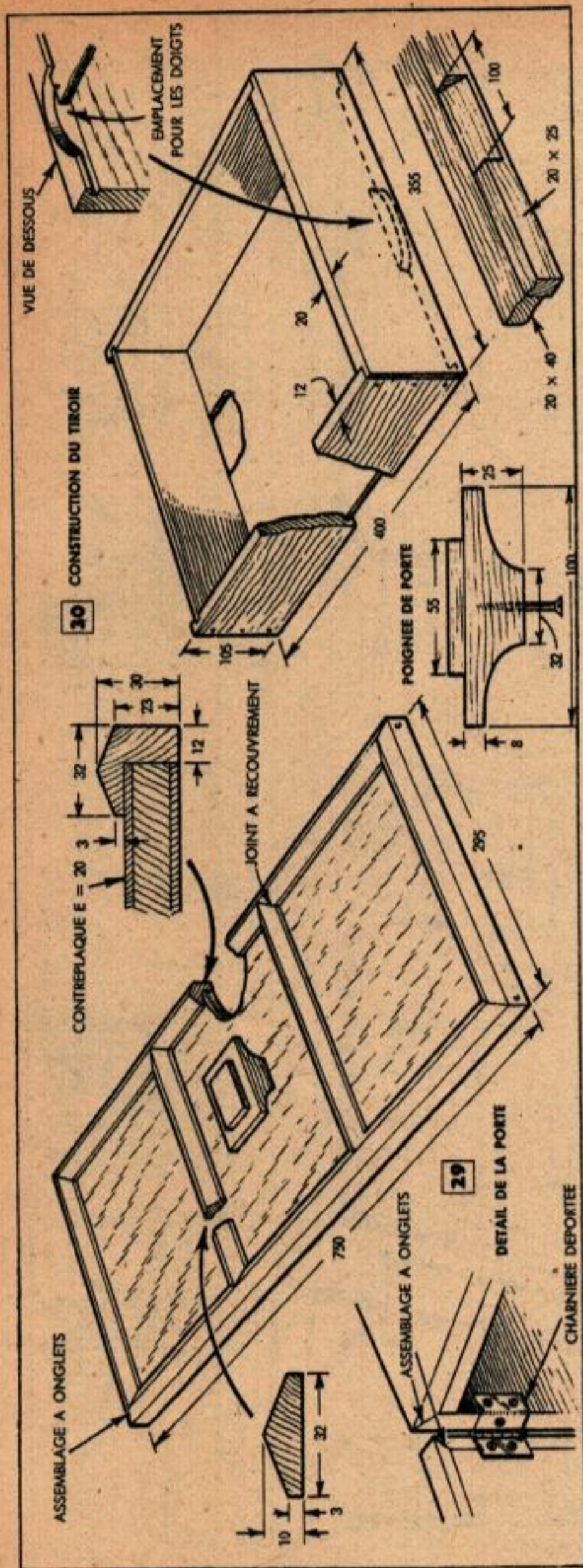
Ensuite on passe à la construction des panneaux d'extrémité. Le panneau est en contreplaqué de 20 mm, la partie supérieure est chanfreinée à 45 degrés et la partie inférieure est munie de trois trous pour loger trois chevilles de 6 mm qui sont collées dans la traverse et qui assurent la position correcte du panneau par rapport à celle-ci. La partie arrière du panneau est munie d'une feuillure



pour recevoir le contreplaqué de 6 mm qui sert de fond à tout le meuble. Les panneaux intermédiaires des deux compartiments extrêmes sont plus petits de 20 mm que les panneaux extrêmes et également plus étroits afin de permettre de couvrir le champ du contreplaqué par une bande de 20×40 (voir section BB). Cette bande est chevillée et collée. Les deux panneaux de chaque petit placard sont assemblés par un cadre fait en bois de 20×40 . Les bois avant et arrière de ce cadre sont rainurés pour recevoir les traverses. Ce cadre est vissé en place de façon à venir à r



27 LOQUET A BILLE



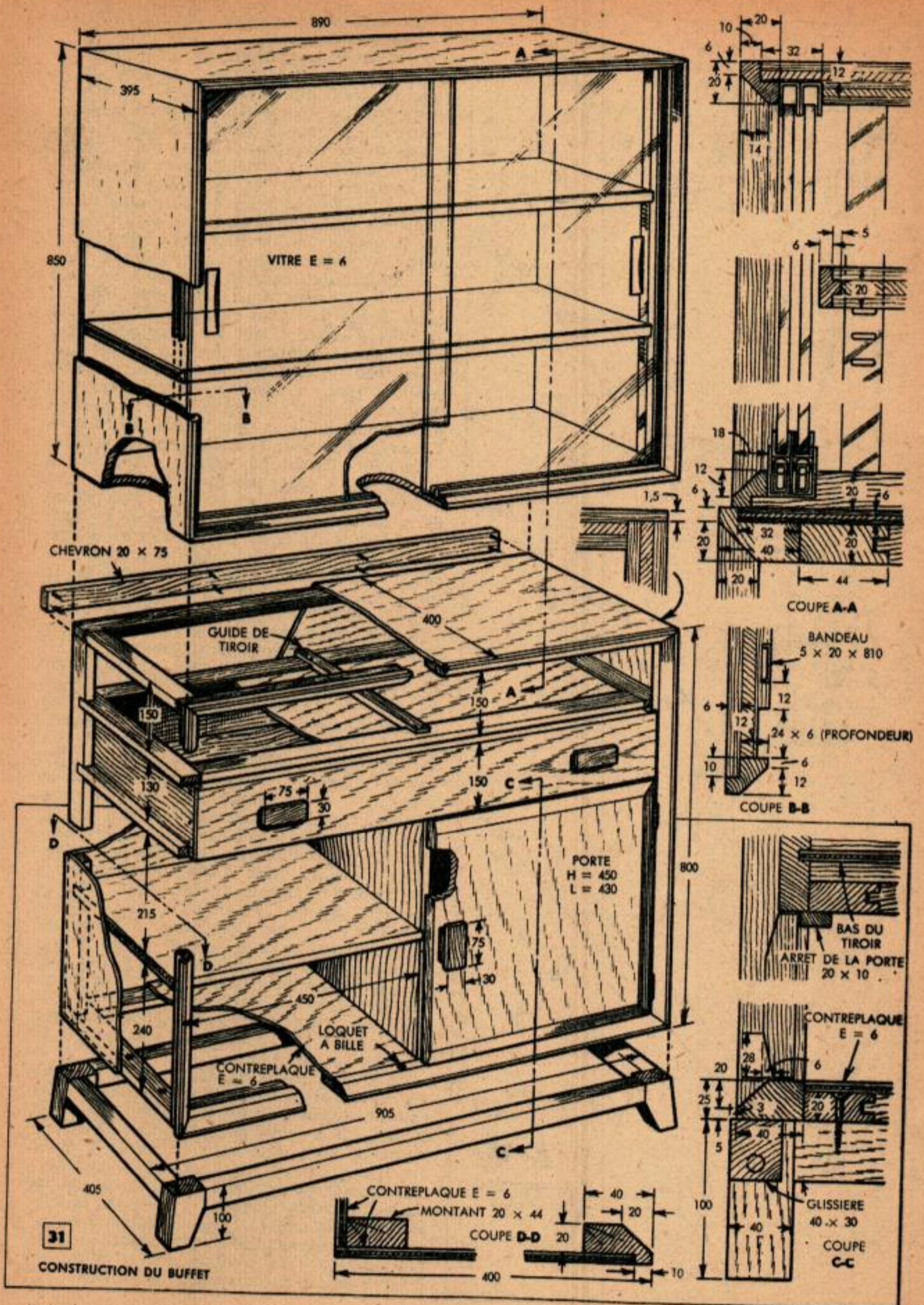
du panneau intérieur et en bas du chanfrein du panneau extérieur.

Le contreplaqué arrière est alors posé afin de raidir la construction tout entière. On le cloue sur les feuillures des panneaux extrêmes sur le bord ou champ des panneaux intermédiaires et enfin sur le cadre en haut et en bas.

Dessus de meuble. Il a 395 mm de large et est chanfreiné aux deux extrémités afin de se raccorder avec les panneaux extrêmes. Comme on l'a fait pour les panneaux intermédiaires, une bande de 20 x 40 est collée sur le champ du contreplaqué afin de le mettre à ras des côtés. On pose alors la moulure du panneau central, la section de cette moulure est donnée par la coupe BB. Le cadre donné par cette moulure présente une feuillure en haut et sur les côtés pour s'encaster sur les panneaux du haut et de l'intérieur tandis que le bas du cadre a une autre feuillure pour recevoir le contreplaqué du fond du meuble. Les parties vues de ce cadre sont chanfreinées et assemblées par onglet. Ne pas oublier que l'étagère centrale et l'encadrement des tiroirs doivent être mis en place avant le cadre mouluré central.

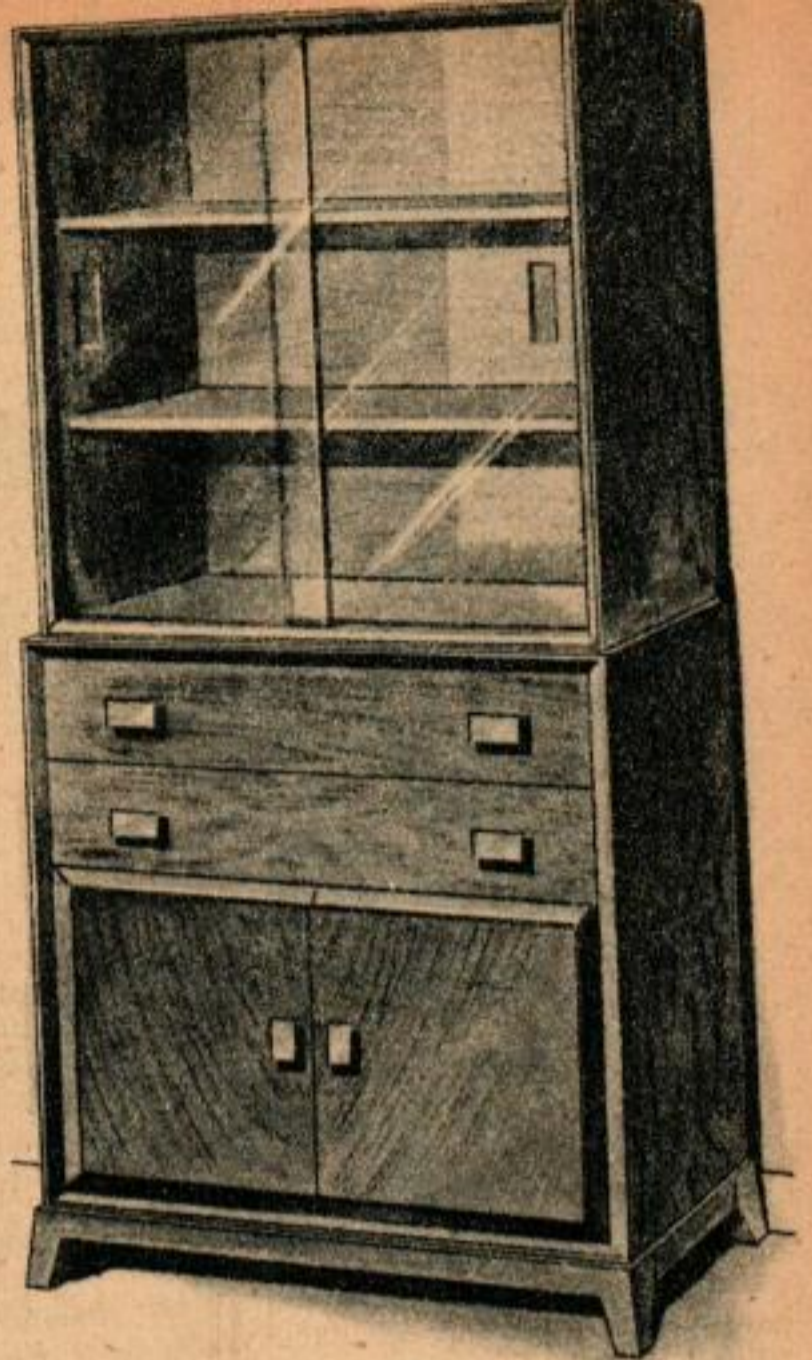
L'encadrement des tiroirs est construit de la même façon que les cadres du sommet des placards latéraux. Les glissières sur lesquelles se déplacent les tiroirs sont posées au centre et sur les côtés dès que le cadre est en place. La partie avant du cadre est munie d'une bande dans laquelle on pratique des encoches pour passer les doigts afin de prendre les tiroirs, les dimensions se trouvent sur la fig. 30 mais non sur la fig. 28. Les deux panneaux de porte centrale seront faits selon les indications de la section CC. On peut aussi les faire en une seule pièce encadrant un contreplaqué de 6 mm par une moulure emboîtée sur le champ du panneau, ensuite, on scie par le milieu le panneau ainsi obtenu, un liteau de 10 x 40 sert, dans ce cas, à renforcer les bords sciés du contreplaqué. La fig. 29 montre la construction des portes des deux placards d'extrémité. Le contreplaqué est encadré d'une moulure munie d'une feuillure qui cache les plis du contreplaqué. Chaque panneau est garni d'un encadrement en liteaux biseautés assemblés à onglets et qui est collé sur la surface. La porte se trouve ainsi divisée en trois panneaux identiques. Ces portes sont munies de charnières à volets déportés tandis que les panneaux de la porte centrale sont munis de charnières de 75 mm dont le charnon seul dépasse afin d'ajouter un aspect décoratif sur le panneau.

Le Buffet comporte deux parties séparées assemblées à l'arrière par un taquet. Dans les endroits exigus où il serait impossible de loger la desserte et le buffet entier, la partie inférieure de ce dernier peut être utilisée seule. La fig. 31 montre les principes généraux de construction des deux corps. Le dessus, les parois, l'arrière et le fond sont en contreplaqué de 6 mm. Les châssis inférieur et supérieur sont assemblés en arrière par des montants de 20 x 44 entaillés pour recevoir les étagères et les encadrements des tiroirs.



La fig. 32 montre la construction de ces derniers. Les châssis du haut et du bas sont supportés sur le devant par une moulure à feuillure assemblée à onglet comme un cadre pour tableau. Ce cadre en moulure est ensuite collé sur le bord inférieur et le bord supérieur du meuble. Les panneaux du haut et des côtés sont munis d'une feuillure pour loger le contreplaqué (coupe DD). La coupe CC montre l'assemblage par vis du châssis inférieur et de la base du meuble. Le panneau du dessus est rainuré aux deux extrémités afin de recouvrir les panneaux latéraux d'extrémité. Les tiroirs sont montés comme sur la fig. 30. Le fond du tiroir porte deux lattes clouées sur les parois et qui se déplacent sur les glissières solidaires du meuble. Ces lattes sont cirées. La fig. 34 montre les poignées très simples, en bois, de ces tiroirs. On peut si on le désire, installer un tiroir pour les couverts (fig. 33). Un chanfrein de 6×30 sur le pourtour des panneaux de la porte donne une impression de relief très décorative.

Le corps supérieur du buffet est constitué par une boîte en contreplaqué de 20 mm. Les coupes AA et BB donnent le détail des moulures qui dissimulent les plis du contreplaqué. Les feuillures du haut et du bas sont assez larges pour laisser place aux chemins de roulement normaux (coupe AA) sur lesquels se déplacent les vitres. De même aux extrémités droite et gauche, il doit y avoir assez de place pour loger les bords des vitres. En BB, on voit une rainure qui règne sur toute la hauteur des parois latérales et dans laquelle se trouve une crémaillère pour régler à volonté la hauteur des étagères. Il ne reste qu'à commander les panneaux de verre en faisant bien attention à leur donner les dimensions exactes. Tous les miroitiers se chargent de faire exécuter aux extrémités les encoches pour le bout des doigts.



Le buffet achève l'ameublement de la salle à manger. Il comporte des panneaux coulissants en verre et il est formé de deux parties séparables afin de faciliter le déménagement et de permettre l'emploi de la partie inférieure seule comme desserte dans un appartement bas de plafond.

